

Pour diffusion immédiate

L'Agence et les établissements de santé et de services sociaux de Lanaudière adoptent des politiques pour une saine alimentation

JOLIETTE, LE 16 MARS 2011 – L'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière est fière d'annoncer aujourd'hui que tous les établissements du réseau lanaudois ainsi que l'Agence ont adopté leur politique pour une saine alimentation. Ces politiques visent à faciliter l'accès à des aliments de haute valeur nutritive tant pour la clientèle, pour les visiteurs, pour les médecins que pour les employés et s'inscrivent dans le *Plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids*.

« Il y a environ un an, l'Agence allait de l'avant pour sensibiliser et soutenir les établissements du réseau lanaudois dans l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre de politiques alimentaires. Nous sommes heureux de constater que tous les établissements ont rapidement adhéré à cette orientation et je tiens à souligner leur engagement », a affirmé le président-directeur général de l'Agence, monsieur Jean-François Foisy. « En cohérence avec notre mission, il est tout à fait approprié que notre réseau donne l'exemple lorsqu'il s'agit de saine alimentation », a-t-il tenu à ajouter.

En conférence de presse, le directeur de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière, docteur Jean-Pierre Trépanier, a d'ailleurs rappelé qu'il est possible de prévenir, grâce à une saine alimentation, plusieurs problèmes de santé tels le diabète, les maladies cardiaques, l'hypertension, le cancer et les facteurs de risque comme l'obésité. « Nous savons maintenant que l'information et l'éducation en matière de nutrition ne suffisent pas pour conduire une population à modifier ses habitudes alimentaires. Celles-ci sont grandement influencées par les environnements ainsi que par les milieux de vie », a-t-il tenu à préciser.

Dans cet esprit, les deux centres de santé et de services sociaux de la région, les centres de réadaptation, les Centres jeunesse de Lanaudière, les CHSLD privés conventionnés ainsi que l'Agence ont donc pris un virage santé. Tous ces établissements sont à déployer, à leur façon et selon leur propre réalité, la mise en œuvre de leur politique pour une saine alimentation.

Des changements graduels pour des clientèles diversifiées

Une offre alimentaire améliorée signifie rendre plus accessibles des aliments à haute valeur nutritive, c'est-à-dire plus de fruits et de légumes, des produits céréaliers à grains entiers, moins d'aliments ayant de fortes teneurs en sel, en gras et en sucre. Tout ceci sans négliger le goût, les saveurs et le plaisir!

... 2

Selon leur mission, les établissements du réseau de la santé et des services sociaux de Lanaudière reçoivent différentes clientèles. En plus d'être des milieux de travail, ils peuvent également devenir des milieux de vie de courte ou de longue durée. Cette diversité a été prise en compte dans l'élaboration des politiques alimentaires, de sorte que la mise en œuvre sera adaptée en considérant la réalité des usagers.

Ainsi, une approche souple et graduelle sera envisagée particulièrement dans les milieux de vie de longue durée, de façon à respecter les goûts et les préférences de la clientèle. Dans tous les établissements, la qualité de la nourriture, son apparence, la variété, l'atmosphère lors des repas font partie des orientations qui contribuent à favoriser la saine alimentation. Pour certains, les changements toucheront davantage l'offre alimentaire des machines distributrices ou les menus offerts lors des réunions.

À travers toute cette diversité, on dénote toutefois une volonté commune : celle de partager le plaisir de bien manger pour une région en santé!

Source : Direction de santé publique et d'évaluation

Renseignements : Marie-Josée Charron
Agente d'information
Tél. : 450 759-1157, poste 4208
marie-josée.charron@ssss.gouv.qc.ca